

Info Industrie du béton



Hier, le premier round de négociations a eu lieu dans l'industrie du béton.

Il s'agissait surtout de présenter le cahier de revendications CSC FGTB et de répondre à quelques questions techniques. En front commun, nous avons rappelé notre ferme opposition à la loi sur la norme salariale. Nous continuerons à mener des actions interprofessionnelles contre le blocage des salaires. Des salaires bruts plus élevés, lesquels ont été conclus suite à des négociations libres, sont la première et la meilleure des garanties pour les travailleurs de pouvoir vivre dignement, et sont également essentiels pour le financement de la sécurité sociale.

Pour l'essentiel, les demandes de la FGTB tournent autour de plusieurs axes :

- une amélioration du statut de la délégation syndicale. La CCT n'a quasi pas évolué depuis plus de 50 ans.
- l'amélioration des indemnités de sécurité d'existence : en cas de chômage temporaire, de crédit-temps, etc.
- plus de prise en compte de la pénibilité au travail en particulier pour les plus âgés
- l'octroi maximal de la prime pouvoir d'achat

La prochaine session de négociations aura lieu le 8 juin. Vous serez tenus au courant.